DÉPARTEMENT DE PARIS

Le revenu de Solidarité active à Paris

rSa

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de Paris

Le rSa à Paris mode d'emploi

Le revenu de Solidarité active (rSa) mis en place à partir du 1er juin 2009 garantit un minimum de ressources en complément d'un bas salaire ou en l'absence de tout revenu d'activité.

Plus d'informations sur www.caf.fr
ou en composant le numéro d'information 39 39
coût d'un appel local depuis un poste fixe

Pour bénéficier du rSa, vous devez remplir certaines conditions

1. **Résider en France de manière régulière,**
2. **•Être français,**
   •ou être titulaire d'une carte de résident ou d'un titre de séjour
   vous autorisant à travailler depuis au moins cinq années,
   sauf si vous élevez seul-e des enfants de moins de 3 ans
   ou si vous êtes enceinte. Dans ce cas, un titre de séjour suffit.
   •ou avoir un statut de réfugié
3. **Avoir plus de 25 ans**
   sauf si vous avez des enfants à charge ou à naître
4. **Avoir un salaire peu élevé ou aucune ressource.**

Si vous bénéficiez du RMI ou de l'allocation parent isolé, vous n'avez pas de démarche à faire.

Votre allocation sera automatiquement transformée en rSa.

Quels revenus d'activités sont pris en compte pour le droit au rSa ?

Les revenus professionnels ou assimilés :

- salaires ou bénéfices d'activités non salariées ;
- indemnités de chômage partiel ;
- rémunérations de stage de formation professionnelle et celles versées par les employeurs ;
- indemnités journalières (maternité, paternité et adoption).

Le rSa : des droits et des obligations

Si vous ne travaillez pas ou si vous avez des revenus inférieurs à ceux indiqués dans les colonnes A et C du tableau de la page suivante :

- **Vous avez droit à un accompagnement personnalisé par les services du Département (Espace Insertion, service social départemental polyvalent (SSDP), permanence sociale d'accueil (PSA), cellule d'appui pour l'insertion (CAPI) ou une association désignée par le département ou le Pôle Emploi pour vous aider dans vos démarches.**
- **Vous devez vous engager, en contrepartie du versement du rSa, à entreprendre toutes les démarches et actions nécessaires pour une meilleure insertion sociale et professionnelle.**

Avez-vous droit au rSa ?

➲ **Si vos revenus d'activité sont supérieurs à ceux qui sont indiqués dans le tableau, vous n'avez pas droit au rSa.**

Pour déposer votre dossier, adressez-vous :
(voir adresses page 4)

colonnes A et C	à l'Espace Insertion ou au centre d'action sociale de votre arrondissement s'il n'y a pas d'espace insertion
colonnes B et D	à votre CAF

Votre situation familiale		Vous percevez une aide au logement ou vous êtes hébergé-e gratuitement		Vous ne percevez pas d'aide au logement	
		A Vous ne travaillez pas ou vos revenus professionnels mensuels sont inférieurs à	B Vos revenus professionnels mensuels sont compris entre	C Vous ne travaillez pas ou vos revenus professionnels mensuels sont inférieurs à	D Vos revenus professionnels mensuels sont compris entre
Personne isolée	sans enfant	400 €	401 € et 1052 €	455 €	456 € et 1196 €
	avec 1 enfant à naître	500 €	501 € et 1392 €	500 €	501 € et 1536 €
	avec 1 enfant de moins de 3 ans	490 €	491 € et 1290 €	500 €	501 € et 1577 €
	avec 1 enfant de plus de 3 ans	500 €	501 € et 1507 €	500 €	501 € et 1794 €
	avec 2 enfants dont au moins 1 de moins de 3 ans	500 €	501 € et 1406 €	500 €	501 € et 1762 €
	avec 2 enfants de plus de 3 ans	500 €	501 € et 1470 €	500 €	501 € et 1825 €
	avec 3 enfants de plus de 3 ans	418 €	419 € et 1102 €	500 €	501 € et 1457 €
couple	sans enfant	572 €	573 € et 1507 €	681 €	682 € et 1794 €
	avec 1 enfant	683 €	684 € et 1798 €	818 €	819 € et 2153 €
	avec 2 enfants	695 €	696 € et 1829 €	830 €	831 € et 2184 €
	avec 3 enfants	555 €	556 € et 1461 €	690 €	691 € et 1816 €

Ces montants sont indicatifs et peuvent varier en fonction des ressources listées ci-dessous.

Quelles autres ressources seront complétées par le rSa ?

➲ **Selon votre situation, vous continuerez à percevoir certaines ressources que le rSa pourra compléter :**

- pensions de retraite ;
- indemnités de chômage ;
- indemnités journalières de la Sécurité sociale (maladie et accident du travail) ;
- pensions d'invalidité ;
- prestations familiales, sauf aides au logement ;
- pensions alimentaires ou allocation de soutien familial ;
- revenus mobiliers ou immobiliers.

Ces ressources seront prises en compte pour calculer le montant de votre rSa.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le rSa et faire une estimation de vos droits sur le site internet www.caf.fr

Si vous remplissez ces conditions, le rSa sera calculé :

- en fonction de vos ressources
- en fonction de votre situation familiale et de l'âge de vos enfants.

Quelques exemples à titre indicatif

Vous vivez seul-e, vous ne travaillez pas et vous avez une allocation logement :

le montant du rSa sera de 400 €.

Vous vivez seul-e, vous ne travaillez pas et vous n'avez pas d'allocation logement :

le montant du rSa sera de 455 €.

Vous vivez seul-e, vous avez un salaire de 1 000 € et vous avez une allocation logement :

le montant du rSa sera de 20,07 €.

Vous vivez seul-e, vous avez un salaire de 1 000 € et vous n'avez pas d'allocation logement :

le montant du rSa sera de 74,63 €.

Vous vivez seule, vous êtes enceinte. Vous ne travaillez pas et vous avez une allocation logement :

le montant du rSa sera de 529,24 €.

Vous vivez seule et vous êtes enceinte. Vous ne travaillez pas et vous n'avez pas d'allocation logement :

le montant du rSa sera de 583,80 €.

Vous vivez seul-e avec 1 enfant de moins de 3 ans. Vous ne travaillez pas et vous avez une allocation logement :

le montant du rSa sera de 490,45 €.

Vous vivez seul-e avec 1 enfant de moins de 3 ans. Vous avez un salaire de 850 € et vous n'avez pas d'allocation logement :

le montant du rSa sera de 276,56 €.

Vous vivez seul-e avec un enfant à charge de plus de 3 ans. Vous avez un salaire de 450 €. Vous avez une allocation logement et vous avez une pension alimentaire de 100 € :

le montant du rSa sera de 301,84 €.

Vous vivez seul-e avec 1 enfant de plus de 3 ans. Vous avez un salaire de 1 000 €, vous avez une allocation logement et vous ne percevez pas de pension alimentaire :

le montant du rSa sera de 105,70 €.

Vous vivez en couple sans enfant. L'un de vous a un salaire de 1 100 € et l'autre un salaire de 400 € et vous n'avez pas d'allocation logement :

le montant du rSa sera de 111,95 €.

Vous vivez en couple et vous avez deux enfants à charge de plus de 3 ans. Vous avez, vous ou votre conjoint-e, un salaire de 900 € et vous avez une allocation logement :

le montant du rSa sera de 353,16 €.

Dépôt du dossier à l'Espace Insertion ou au centre d'action sociale de votre arrondissement (adresses ci-après)

Dépôt du dossier à votre CAF (adresses ci-après)

Adresses de dépôt des demandes de rSa

Arrdt	ADRESSE
1	CAF - 4e Centre de Gestion - 19, rue du Pot de Fer - 75005 Paris - adresse postale (Pot de Fer) BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 4, place du Louvre - 75001 Paris - Tél. : 01 44 50 76 18
2	CAF - 4e Centre de Gestion - 19, rue du Pot de Fer - 75005 Paris - adresse postale (Pot de Fer) BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 11, rue Dussoubs - 75002 Paris - Tél. : 01 44 82 76 10
3	CAF - 4e Centre de Gestion - 19, rue du Pot de Fer - 75005 Paris - adresse postale (Pot de Fer) BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 2, rue Eugène Spuller - 75003 Paris - Tél. : 01 53 01 76 43 / 76 48
4	CAF - 4e Centre de Gestion - 19, rue du Pot de Fer - 75005 Paris - adresse postale (Pot de Fer) BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 2, place Baudoyer - 75004 Paris - Tél. : 01 44 54 76 50
5	CAF - 4e Centre de Gestion - 19, rue du Pot de Fer - 75005 Paris - adresse postale (Pot de Fer) BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Espace insertion - 175, rue du Chevaleret - 75013 PARIS - Tél. : 01 53 94 18 00
6	CAF - 4e Centre de Gestion - 19, rue du Pot de Fer - 75005 Paris - adresse postale (Pot de Fer) BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 78, rue Bonaparte - 75006 Paris - Tél. : 01 40 46 75 55
7	CAF - 1er Centre de gestion - 50, rue du Docteur Finlay - 75015 Paris - adresse postale 50, rue du Docteur Finlay BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 116, rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. : 01 53 58 77 25
8	CAF - 1er Centre de gestion - 50, rue du Docteur Finlay - 75015 Paris - adresse postale 50, rue du Docteur Finlay BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 3, rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél. : 01 44 90 76 00
9	CAF - 2e Centre de gestion - 67, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris - adresse postale 67, avenue Jean-Jaurès - 75956 Paris cedex 19 Espace insertion - 192, rue Championnet - 75018 PARIS - Tél. : 01 53 06 71 09
10	CAF - 2e Centre de gestion - 67, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris - adresse postale 67, avenue Jean-Jaurès - 75956 Paris cedex 19 Espace insertion - 114, avenue de Flandre - 75019 PARIS - Tél. : 01 53 35 52 10
11	CAF - 3e Centre de gestion - 101, rue Nationale - 75013 Paris - adresse postale 101, rue Nationale 75656 Paris cedex 13 Espace insertion - 27, rue Titon - 75011 Paris - Tél. : 01 58 39 87 00
12	CAF - 3e Centre de gestion - 101, rue Nationale - 75013 Paris - adresse postale 101, rue Nationale 75656 Paris cedex 13 Espace insertion - 4 bis, boulevard Diderot - 75012 Paris - Tél. : 01 56 95 20 20
13	CAF - 3e Centre de gestion - 101, rue Nationale - 75013 Paris - adresse postale 101, rue Nationale 75656 Paris cedex 13 Espace insertion - 175, rue du Chevaleret - 75013 Paris - Tél. : 01 53 94 18 00
14	CAF - 1er Centre de gestion - 50, rue du Docteur Finlay - 75015 Paris - adresse postale 50, rue du Docteur Finlay BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Espace insertion - 14, rue Armand Moisant - 75015 Paris - Tél. : 01 56 54 45 00
15	CAF - 1er Centre de gestion - 50, rue du Docteur Finlay - 75015 Paris - adresse postale 50, rue du Docteur Finlay BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Espace insertion - 14, rue Armand Moisant - 75015 Paris - Tél. : 01 56 54 45 00
16	CAF - 1er Centre de gestion - 50, rue du Docteur Finlay - 75015 Paris - adresse postale 50, rue du Docteur Finlay BP 522 - 75724 Paris cedex 15 Centre d'action sociale - 71, avenue Henri-Martin - 75016 Paris - Tél. : 01 40 72 19 01
17	CAF - 5e Centre de gestion - 47, rue de la Chapelle - 75018 Paris - adresse postale 47, rue de la Chapelle 75872 Paris cedex 18 Espace insertion - 192, rue Championnet - 75018 Paris - Tél. : 01 53 06 71 09
18	CAF - 5e Centre de gestion - 47, rue de la Chapelle - 75018 Paris - adresse postale 47, rue de la Chapelle 75872 Paris cedex 18 Espace insertion - 192, rue Championnet - 75018 Paris - Tél. : 01 53 06 71 18
19	CAF - 2e Centre de gestion - 67, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris - adresse postale 67, avenue Jean-Jaurès - 75956 Paris cedex 19 Espace insertion - 114, avenue de Flandre - 75019 Paris - Tél. : 01 53 35 52 19
20	CAF - 3e Centre de gestion - 101, rue Nationale - 75013 Paris - adresse postale 101, rue Nationale 75656 Paris cedex 13 Centre d'action sociale - 66, rue du Surmelin - 75020 Paris - Tél. : 01 40 31 41 02

➲ Si vous êtes sans domicile fixe :

PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL	ADRESSE
Femmes avec ou sans enfants, couples avec ou sans enfants sans domicile fixe	70, rue du Chemin-Vert - 75011 Paris - Métro : Voltaire - Tél. : 01 55 28 86 10
Hommes seuls sans domicile fixe	5, rue Lacuée - 75012 Paris - Métro : Quai de la Râpée ou Bastille - Tél. : 01 53 46 15 00

DASES-MISSION COMMUNICATION/ADP- AVRIL 2009 - 11.09.D.IS.PC.DA